VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

## E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE

La Propriété de JOHN MALEIG, Tourd et Dorgenois ou Ist de la rue des Français.

MARDI, LE 10 OCTOBRE 1911, A 11 HEURES A M

Comme suit 26 vaches 2 veaux 1 taureau 3 bons chevaux 1 wagon à lait 1 wagon à fourrage 2 jeux de harnais 2 auges à fourrage 1 jeu de tonneaux à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe. Conditions de la vente—Somme de $100 00 et au dessus comptant toutes sommes au dessus de $100 00, un crédit de 90 jours avec bonne sûreté approuvée.

Sans limite ou réserve. L'acquéreur du plus fort montant aura la préférence

E S COBB Encanteur

(Phone Main 2577) Bureau 913 rue Gravier.

10 oct 1 9

## Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Terrains avec Améliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

### MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

**Succession de Léopold Bachemin.**

98 042—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur Bureau No 806 rue Perdido—MARDI le 7 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre susdaté et signé le 28 septembre 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour Division A maintenant en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1183, borné par les rues d'Abadie Miro, Tonti et l'avenue St-Bernard, le dit lot est désigné par le No 8 et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1911 et tous certificats requis pour la vente, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A CARRERE Encanteur.

806 rue Perdido.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE

## COTTAGE DOUBLE,

### 2266-2268 ST-CLAUDE,

**Entre les Rues Marigny et Mandeville.**

### Mardi, 24 Octobre 1911, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

**Succession de Hunnewill H. Hammond et Mary Jameson, Sa Veuve.**

No 97 646—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur Bureau No 806 rue Perdido—MARDI, le 24 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement de vente de deuxième jour du mois de septembre et signé le 1ième jour de septembre 1911 par l'Hon. Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 347, borné par les rues Prytanée Robert, Perrier et Upperline, désigné comme lot C, et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Prytanée sur cent pieds et dix pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant connues comme Nos 4924-4926 rue Prytanée, et comprenant un cottage double couvert en ardoises, contenant galerie de chaque côté sur le devant, et quatre chambres, dans le cour il y a hangar, citerne, etc

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un an, avec huit pour cent d'intérêt, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et de payer pour tous certificats, et pour l'acte de vente lequel devant être passé pardevant H. L. Loomis Jr. notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication sur la vente

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Hugh S. Suthon et John R. Loomis, avocats du demandeur.

24 sept—24—oct 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGE DOUBLE

### 1112 et 1114 Rue Robert,

Entre les Rues Coliseé et Chestnut.

## COTTAGE DOUBLE

### 4924-26 Rue Prytanée,

Entre les Rues Robert et Upperline.

**MARDI, 24 Octobre 1911, à Midi,**

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

**Succession de Mme Veuve Henry Kruse**

No 97,914—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 24 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre susdaté et signé du 18 septembre 1911 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et... qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 297 borné par les rues Coliseé Chestnut, Robert et Soniat, désignée par la lettre X sur un devis d'arpentage dressé par Geo. de Armas, voyer, daté du 19 sept. 1911, et d'après cela comme ayant 136' 6" de la rue Coliseé et mesurant 35' 8" de face à la rue Robert sur une profondeur entre lignes parallèles de 110', les améliorations qui s'y trouvent étant connues comme Nos 1112 et 1114 rue Robert et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté galerie, chambre à bain, office et quatre chambres, dans chaque cour se trouve hangar, citerne, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 347, borné par les rues Prytanée Robert, Perrier et Upperline, désigné comme lot C, et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Prytanée sur cent pieds et dix pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant connues sur les Nos 4924-4926 rue Prytanée, et comprenant un cottage double couvert en ardoises, contenant galerie de chaque côté sur le devant, et quatre chambres, dans la cour il y a hangar, citerne, etc

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un an, avec huit pour cent d'intérêt, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et de payer pour tous certificats, et pour l'acte de vente lequel devant être passé pardevant H. L. Loomis Jr. notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication sur la vente

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Hugh S. Suthon et John R. Loomis, avocats du demandeur.

24 sept—24—oct 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN.

## Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bibliothèque Literaire et de Livres et Meubles de maison Antique et en sesion.

Succession de Richard H. Brown

No 97 595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A Kernaghan Encanteur Bureau No 639 rue Carondelet — JEUDI, le 19 octobre 1911 à 11 h a m il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 14 septembre 1911 par l'Hon. George H Théard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée la bibliothèque contenue sur les lieux No 1528 rue Thalie entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée

M S Digest Federal Reports American Reports, American Law Review English Law and Equity Reports et plusieurs autres ouvrages légaux en usage dans une librairie de droit et ouvrages de fiction, d'art et de littérature et encyclopédies et cinq bibliothèques

Meubles de Salon Chambre à Coucher Salle à Manger et Cuisine beaucoup parmi sont antiques et Miroirs de Cheminée en Acajou Solide.

Conditions—Comptant avant livraison.

C. C. Friedrichs avocat.

8 oct—8 15 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

## RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE,

### Confortable et Bien Bâtie,

CONVENABLEMENT SITUEE.

### No 1528 RUE THALIE,

ENTRE

**L'Avenue St-Charles et la rue Prytanée**

SUCCESSION DE RICHARD H. BROWNE.

No 97.595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan Encanteur— Bureau No 639 rue Carondelet—JEUDI, le 26 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 14 septembre 1911 de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

La résidence en briques à deux étages, confortable et bien bâtie, avec mansarde, No 1528 rue Thalie, contenant vestibule, quatorze chambres chambre à bain etc., sur certain lot ou portion de terre, ensemble avec tous les droits voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 191, borné par les rues Thalie, Melpomène et Prytanée et l'avenue St-Charles. Ladite portion de terre est composée du tout des lots originaux 14 et 15 et partie des lots 30 et 31 comme il a été acquis par E. H. Browne, le 19 avril 1872, mons. ces portions des lots 30 et 31, vendus au Dr J. Barnett le 23 juillet 1907, par acte pardevant F. J. Dreyfous, la portion appartenant au défunt étant le tout des lots originaux 14 et 15, et parties des lots 31 et 32, et mesurant environ cinquante pieds deux pouces deux lignes (50 pds 2 pces 2 lg) de face à la rue Thalie sur une profondeur d'environ cent soixante-huit pieds neuf pouces deux lignes (168 pds 9 pces 2 lg).

Les terrains sont amples, ayant jardin et cour de côté pavée, à petite distance du commerce et dans un bon voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossée, portant intérêt au taux de sept pour cent (7 0/0) par année à la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de [non aliénando] et toutes les clauses usuelles de sécurité. Cinq pour cent (5 0/0) d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet ou billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911. Dix pour cent (10 0/0) comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant L. R. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C Friedrichs, avocat.

24 sept—24—oct 1 8 15 22 26

## Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE Mme P. F. X. LAMBERT

No 97.026—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 31 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E daté du 25 septembre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, autrefois connus comme Nos 57 et 59 rue Prytanée et 188 rue Thalie maintenant portant les Nos municipaux 1403 et 1405 rue Prytanée et 1510 rue Thalie, situées dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, [anciennement dans le faubourg Lacourse], dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Thalie, St-Charles, autrefois Navades, et Melpomène, désignés comme lots Nos 18 et 19 sur un devis ou plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas ancien notaire en cette ville le 24 décembre 1840. Lot No 18 formant le coin des rues Prytanée et Thalie et mesurant, en mesure américaine, 25 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à ladite rue Thalie de 120 pieds et lot No 19, contigu au lot ci-dessus, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant un cottage double en bois, maintenant portant les numéros municipaux 1512 et 1514 rue Erato, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Erato, Thalie et l'avenue St Charles (autrefois rue Navades), désigné par la lettre B sur un devis et certificat d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 17 mai 1911, lequel dit lot B commence à une distance de 94 pieds 6 pouces 7 lignes de l'encoignure des rues Erato et Prytanée, et mesurant 35 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de 94 pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de la portion du fond des lots désignés par les Nos 3 et 4 et d'un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire le 8 janvier 1887.

La vente est sujette au bail et loyers qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets du dit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat pour 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 sept—30—oct 1 8 15 22 29 31

AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Mme Wilhelmina Schilling, veuve de James R. Flood.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 97,784—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James P. Bertemière, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—A. M Bachmann, avocat.

6 oct — 6 10 15

AVIS AUX CREANCIERS

**Lyons Cypress Company versus H. F. Lewis and Company Limited**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 99 442 - Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Bettune, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier.—Robert H Marr avocat.

10 oct—10 14 19

**Etat de la Louisiane versus Peoples Fire Insurance Company of New Orleans**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 291—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par L. Walter Dazinger Receveur en cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — J. C. Hennigues avocat.

10 oct - 10 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Mlle Marie O Keefe**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,305—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ida J O'Keefe administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — J. Zach Spearing avocat.

10 oct—10 14 19

**Succession de Roy Richards**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,153—Division E—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Roy. Richards, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

6 oct—6 10 15

**Succession de William Walter Fredrichs.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,716—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Lyle Saxon, avocat.

3 oct—3 7 12

**Succession de Robert W. Smith.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96,084 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification ses raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ann Exterstein, veuve de Robert W. Smith, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Benjamin Ory, avocat.

5 oct—5 9 14

VENTES A L'ENCAN

## Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Chercheurs de Maisons.

Le Cottage de résidence double, Nos 437-439 rue Soraparu.

**Succession de Edward Williams.**

No 97,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 6 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Soraparu, Bouscaren, Philip et Tchoupitoulas (autrefois Levée), désigné comme lot No 57 sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 10 février 1905, annexé à un inventaire dans l'affaire de la succession de John F. G. Kranz, passé pardevant John Watt, notaire, le 13 février 1905, d'après lequel plan le dit lot mesure trente et un pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Soraparu sur cent dix-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ledit lot portant les numéros municipaux 437 et 439 rue Soraparu, étant la même propriété qui a été acquise par ledit défunt, par achat de la Dryades Building & Loan Association, par acte daté du 16 décembre 1907, enregistrée dans le livre des transferts 218, folio 390.

Les améliorations comprenant un cottage de résidence double, connu comme Nos 437-439 rue Soraparu, contenant 3 chambres salle à manger et cuisine, grillage en fer et hangar couvert en ardoise, etc de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt chez l'encanteur au moment de la vente, les loyers devant appartenir au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant Mark M Boatner, notaire.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 9

## N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Hanley et épouse.

No 94,659—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

MERCREDI, le 11 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR N. J. OLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 8 septembre 1911 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Gravier et Perdido, désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 614 ; ledit lot No 27 mesurant 120 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 28 pieds et 9 pouces et formant l'encoignure des rues White et Gravier.

Conditions—Tout comptant ; l'acquéreur devant payer pour tous frais de certificats, assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente pardevant Chas I Deschand, notaire et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. OLESI, Encanteur.

821 rue Gravier.

Anthony J. Rossi, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11


# Blowing Rock

## GREEN PARK HOTEL.

### Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.


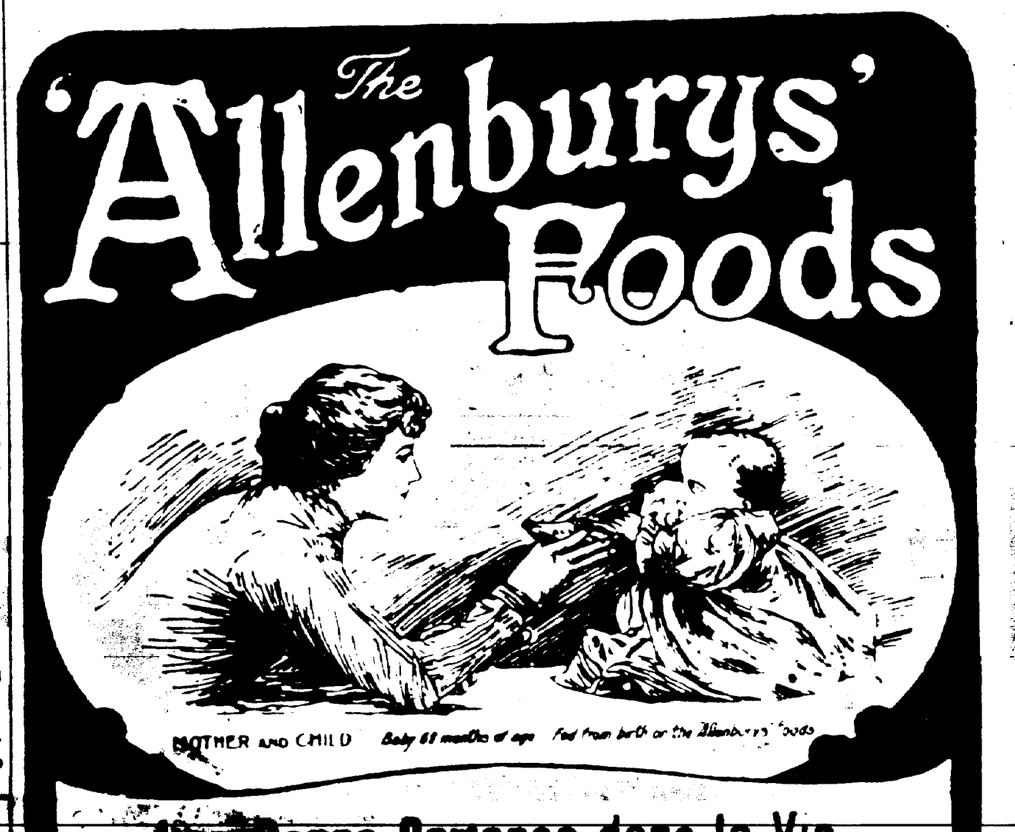



## Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. — De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. — De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. — De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

## FARINE NAPOLEON

Spécialement préparée pour l'usage des Boulangeries, faite avec du blé du Minnesota et ayant une force supérieure.

Browder Frères Cie,

AGENTS DU SUD,

No 314 RUE MAGASIN,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

## SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

# HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.